

MOTION DE SOUTIEN AUX MINEUR.ES ISOLE.ES DES BOIS-BLANCS (LILLE)

Depuis de nombreux mois, plusieurs dizaines de mineur.es isolé.es se mobilisent pour obtenir le respect de leur droit à la scolarisation.

Soutenu.es dès le début par les habitant.es du quartier dans leur demande d'hébergement, ils ont pu, pour un certain nombre d'entre eux, obtenir un hébergement provisoire.

Regroupé.es au sein du Collectif des Bois Blancs, ils se mobilisent, avec le soutien de plusieurs organisations syndicales, dont le SNES et la FSU pour pouvoir aller au lycée.

Le SNES et la FSU sont intervenues en CSA, en CAEN. Ils sont également intervenus lors de 2 audiences intersyndicales spécifiques. Mais la situation est toujours bloquée et pendant ce temps, la perte de temps d'apprentissage est énorme.

La scolarisation est un droit fondamental : l'institution ne peut se retrancher derrière des arguties techniques pour l'entraver. Cette scolarisation est également un élément-clef pour obtenir à 18 ans un titre de séjour. Tout semble fait pour appliquer, à la lettre, les injonctions du ministère de l'intérieur pour lequel le droit à la régularisation doit être encore plus exceptionnel qu'il ne l'était et qu'il convient pour les préfets d'utiliser toutes les arguties possibles pour le supprimer.

Le SNES-FSU réaffirme son soutien aux MIE des Bois Blancs et agira à tous les niveaux pour que ces jeunes soient scolarisé.es dans les meilleurs délais et que leurs droits soient respectés.

Unanimité.